



# ECHOS DU CCE

## 14 MAI 2012

### PRIME EXCEPTIONNELLE

La mobilisation des salariés du périmètre UES à l'appel de l'intersyndicale de la CGT, la CFDT et la CGC du jeudi 19 avril dont le mot d'ordre était notamment la perte du pouvoir d'achat, est un succès. En effet, la Direction annonce le versement d'une indemnité forfaitaire de 200 €. Celle-ci l'avait dans un premier temps refusé face aux difficultés rencontrées par le Groupe.

Les Organisations Syndicales ont exigé de la Direction un juste retour de l'investissement de chacun au quotidien malgré les conditions de

travail dégradées. Nous avons prouvé la capacité des salariés à se mobiliser et à être unis face à une Direction dont le mot d'ordre est le profit. Nous pouvons être fiers de nos actions.

Le versement interviendra en novembre 2012 à l'ensemble des salariés de l'UES (y compris Gan Eurocourtage). La CGT souhaite que ce versement ne vienne pas en déduction de l'enveloppe dédiée aux Négociations Annuelles Obligatoires 2013 portant notamment sur les augmentations individuelles et collectives.

### Réponse du Conseil d'Administration de Groupama SA suite à sa saisine par le Comité Central d'Entreprise à l'issue de la procédure du droit d'alerte

Suite au droit d'alerte du CCE de novembre 2011 à propos de la situation financière du Groupe et l'expertise qui en découlait, les organisations syndicales ont voté à l'unanimité la lettre de saisine à l'adresse du Conseil d'Administration de Groupama SA. Celle-ci a été transmise au Conseil d'Administration accompagnée de l'expertise. Le Conseil saisi avait alors un mois pour y répondre.

Au vu de la situation du Groupe, le Conseil d'Administration de Groupama SA a nommé une nouvelle Direction Générale (T. Martel & C. Collin). Celle-ci a pris des mesures qu'elle qualifie "d'énergiques" en abandonnant la stratégie de croissance pour privilégier une stratégie de performance métiers.

Cette prise de conscience tardive ne doit malheureusement rien à l'intervention des Organisations Syndicales mais plutôt au seul marché qui, encore une fois, décide à la place des salariés. Elles avaient pourtant alerté la Direction sur le contexte tendu et les risques encourus par l'exposition du Groupe aux dettes souveraines.

Nulle trace de "méa culpa" de la part du **Conseil d'Administration** sur sa gestion de la crise, certes sans précédent, préférant se cacher derrière les Pouvoirs Publics qui ont longtemps soutenu ce type d'investissement spéculatif et le contexte "positif" de l'époque.

## Information/consultation sur le projet de cession du portefeuille IARD de Gan Eurocourtage

Après plusieurs mois de rebondissements, la cession de la filiale Gan Eurocourtage est sur le point d'être bouclée. Le Groupe Allianz vient d'entrer en négociations exclusives avec le Groupe mutualiste. L'assureur allemand a déposé une offre de rachat, mais la Direction reste muette sur son montant. Pudeur quand tu nous tiens !!

Pourquoi céder Gan Eurocourtage plutôt qu'une autre filiale ? Cette cession d'après la Direction aura un impact rapide et positif sur le Groupe et permettra une plus-value sur la cession des actifs financiers. A ce stade de la discussion avec la Direction, nous savons qu'elle souhaite mener le dossier courant mai, avec un calendrier serré : CCE le 25 mai et le 5 juin au cours de cette séance, un avis du CCE sera exigé, pour une cession effective au cours du dernier trimestre 2012.

Garantie de principe sur la protection de l'emploi par le repreneur et sur le nécessaire dialogue social qui devront accompagner cette cession même si certains éléments communiqués par nos homologues d'Allianz nous font craindre des plans de réduction d'effectifs : compétitivité quand tu nous tiens....

Les salariés de GAN EUROCOURTAGE IARD à l'exception des salariés de GROUPAMA TRANSPORTS (dont la cession ultérieure pourrait être envisagée) seraient transférés au sein d'ALLIANZ France IARD en application de l'article L.1224-1 du Code du Travail.

Il est précisé :

- que les contrats de travail se poursuivraient à compter de la date effective de la cession, au sein d'ALLIANZ IARD.

- que le transfert des contrats de travail des salariés concernés interviendrait de plein droit à la date de réalisation de la cession

- que les salariés conserveraient l'ancienneté acquise dans notre Groupe, ainsi que les dispositions de leur contrat de travail.

Les salariés qui ne seraient pas concernés par le transfert automatique de leur contrat de travail resteraient salariés de leur entité d'origine.

Le Groupe GROUPAMA/GAN s'engage à proposer des reclassements dans les semaines qui suivent.

Concernant GAN EUROCOURTAGE VIE, la Direction nous a répété qu'elle ne souhaitait pas s'en désengager "aujourd'hui" et rappelle que 174 salariés seraient prêts à rejoindre GGVIE à l'occasion de cette cession.

La CGT estime que ce dossier ne doit pas être bâclé et restera particulièrement vigilante, malgré cet agenda serré et sera encore plus attentive sur les engagements qui seront pris pour l'avenir de ces salariés.

### LES SALARIES CONCERNES :

#### 597 salariés de GAN EUROCOURTAGE IARD

- **212** sur le marché de Particuliers/Professionnels
- **310** sur le marché entreprises/indemnisation
- **61** salariés pour les Affaires générales/contrôle de gestion/compta
- **5** salariés Communication et Promotion des Ventes
- **8** salariés Ressources Humaines
- **1** salarié au secteur Directeur Général/Assistante

#### 24 salariés de GSA

- **4** salariés CSP Paie/Administration du personnel GSA
- **5** pour le CSP Comptabilité Générale de GSA
- **4** pour le service Dommages/RC pour Direction Assurances Entreprises et Collectivités de GSA
- **11** cadres de Direction sous statut GSA (5 sur le marché de Particuliers, 6 sur le marché des Entreprises)

#### 13 salariés de G2S

du programme d'intégration Courtage de G2S.

**Soit un total de 634 salariés**

*Prochain CCE le 25 mai 2012*